



**Les CTR : comités techniques régionaux**  
 Partenaires sociaux du territoire auvergnat chargés  
 du suivi de la politique de la prévention des risques  
 professionnels

**Structures strictement paritaires**  
 8 représentants salariés et 8 représentants employeurs

Info +  
[www.carsat-auvergne.fr](http://www.carsat-auvergne.fr)  
[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)



## Séminaire 2021

**Développement du télétravail post-crise :  
 quels enjeux de prévention ?**

### Les points abordés



**Réglementation par Irène Baccot, DREETS** (direction  
 régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)

- ➔ Rappel du cadre légal et des obligations de l'employeur
- ➔ Ce qui doit être défini dans un cadre collectif ou via le contrat de travail
- ➔ Importance de la non-discrimination et de l'égalité de traitement
- ➔ Nécessité d'évaluer les risques spécifiques au télétravail



**Conditions de travail par Virginie Govaere, INRS**

Les bonnes questions à se poser pour anticiper les différentes situations et configurations.  
 Charge de travail ? Répartition de l'activité ? Gestion du temps de travail ? Équipements ? Formations ? Locaux ? Gestion des réunions ? Maintien du collectif ? Façon de rendre visible l'activité ? Le télétravail peut...

- limiter certains risques professionnels : stress, fatigue, accident de trajet.
  - ➔ en amplifier d'autres : installations électriques, RPS, TMS, intensification du travail.
  - ➔ avoir des effets négatifs sur la santé globale : sédentarité, addictions.
- Pour aller plus loin : <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206384>

Assistent les conseils d'administration des Carsat sur les questions relatives à la prévention et à la tarification des risques professionnels

Prendent des décisions concernant des éléments de tarification : majorations, minorations

Sont l'interface et relais des branches professionnelles



### MISSIONS

Analysent les risques professionnels sur la région

Aident à définir et à porter les priorités de prévention dans les différents secteurs d'activité.

Relaient l'information et assurent la promotion des recommandations adoptées envers les entreprises



### Le temps fort



**Témoignage de Sébastien Pras, Socoma CM à Aurec-sur-Loire : transition vers un télétravail d'après-crise**

- Dialogue au cœur de notre adaptation pour :
- ➔ redéfinir les tâches ;
  - ➔ communiquer sur ce que fait chacun ;
  - ➔ partager ;
  - ➔ lever les doutes sur une potentielle inégalité de traitement ;
  - ➔ fluidifier les relations de travail.
- ⊙ Les télétravailleurs ont défini ensemble leurs règles du jeu et rédigé une charte.
  - ⊙ Les postures évoluent : le dirigeant se centre sur le contrôle du résultat, il part d'une base de confiance envers ses salariés.
  - ⊙ Fierté et responsabilisation pour les salariés
  - ⊙ Le télétravail, un atout pour la marque employeur : cela démontre que l'entreprise sait s'adapter.

### Conclusion : penser le télétravail et l'inclure dans la démarche de prévention

**Anne Cécile Lombardy et Nicolas Immarigeon de l'ARACT AURA**

Le télétravail peut être abordé par différentes approches : collective, individuelle, organisationnelle, sociale qui sont complémentaires et permettent de cerner tous les enjeux.

- ⊙ Penser le télétravail ramène aux principes incontournables de la qualité de vie au travail

#### La démarche de prévention est essentielle

- ⊙ identifier les situations existantes et les risques
- ⊙ anticiper l'ensemble des facteurs pour contribuer au bon fonctionnement en mode "hybride"
- ⊙ utiliser les retours d'expérience du télétravail de crise
- ⊙ dialoguer et organiser la régulation collective
- ⊙ privilégier l'expérimentation et l'amélioration continue